



Coronavirus : le spectre de l'épidémie pèse sur les classes

Dans la majorité des établissements scolaires où les cours sont toujours assurés, l'inquiétude monte chez le personnel éducatif, qui craint une propagation du virus. Pour certains enseignants, le chemin vers l'école se fait désormais la boule au ventre. Si 300 000 élèves de diverses zones à risque font depuis lundi l'école buissonnière, les 12 millions restants sont bel et bien attendus en cours, coronavirus ou pas. Marie (1), 55 ans, professeure de français dans un collège de l'académie de Lyon, déplore : «Une classe c'est au moins 25 personnes rassemblées dans quelques mètres carrés avec un confinement évident et un système d'aération très réduit. C'est un foyer de propagation de virus.» Comme l'indique le ministère de l'Education nationale sur son site «les enfants semblent peu sensibles aux formes graves de la maladie» mais «ils peuvent transmettre le virus». Ce qui rend la détection de cas encore plus difficile. L'enseignante poursuit : «Pour les enfants, ça peut avoir l'air d'un rhume, ils vont donc venir en cours et contaminer d'autres personnes. Le coronavirus risque de faire un bond en avant au sein des familles et des équipes enseignantes.»

Comme Marie, Mohamed Boujemaoui, professeur de maths au lycée Angela-Davis de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et membre des stylos rouges, plaide pour une fermeture de toutes les écoles «au moins pendant sept jours, le temps de voir comment ça évolue». Tous deux sont conscients qu'une telle mesure n'est pas évidente. «J'en ai discuté avec pas mal de collègues et on a l'impression que ce qui prime c'est l'économie. Il ne faut pas fermer toutes les écoles car certains parents devront cesser de travailler pour garder les enfants», rapporte le prof de maths. «Elèves comme profs, on commence tous à psychoter. Quand un élève tousse, directement il y a des réflexions de ses camarades sur le ton de la rigolade : "Attention il a le coronavirus." »

L'épidémie est aussi révélatrice d'un problème latent dans l'Education nationale : l'hygiène. Comme dans les Hauts-de-France, où les fédérations de parents d'élèves réclament du savon, certains établissements en manque. Contacté, le ministère rappelle que la mise à disposition de fournitures «relève de la compétence des collectivités locales» et que les demandes sont relayées par le ministère et les rectorats. Frédérique Rolet, secrétaire générale du SNES-FSU (premier syndicat du secondaire), note : «Les collègues sont inquiets, on a beaucoup de questions au sujet du coronavirus. Il n'y a pas plus de possibilités d'assurer une hygiène correcte dans les établissements, pas plus de solutions hydroalcooliques, ni de savon. Les personnels de santé des établissements comme les infirmières n'ont pas non plus de protection spécifique.»

«Pas de droit de retrait»

Si selon le SNES-FSU, beaucoup de profs «ont le sentiment que l'Education nationale a toujours un temps de retard par rapport aux consignes», l'incohérence de certaines mesures frappe. «Une école maternelle de Drancy [Seine-Saint-Denis, ndlr] a été fermée après qu'une enseignante a été déclarée infectée par le virus, mais il y a d'autres cas comme le lycée Blaise-Cendrars, à Sevran, où deux lycéens ont été contaminés et où l'on a simplement demandé à certaines classes de ne pas venir. Le lycée reste ouvert. Ça n'a pas de sens. Les élèves sont en contact qu'ils soient dans la même classe ou non et un professeur a plusieurs classes», s'inquiète Mohamed Boujemaoui. Là encore, le ministère invoque la décision des autorités locales. Les profs sont d'autant plus inquiets que, comme l'a rappelé Jean-Michel Blanquer jeudi sur BFM TV, «il n'y a pas de droit de retrait» possible, excepté dans des cas exceptionnels, notamment pour les personnes ayant des pathologies chroniques ou des «fragilités immunodéficientes».

Dans un contexte de tensions liées aux réformes, la réponse du ministre passe mal. «Blanquer en rajoute une couche, on a un sentiment de mépris. C'est vraiment une question de santé publique, il n'est nullement question de mettre en difficulté le gouvernement mais de limiter la propagation rapide du virus», tonne le stylo rouge. Sarah (1), 49 ans, personnel éducatif dans une école primaire, est actuellement en mi-temps thérapeutique après une longue maladie. Encore fragile, elle a fait appel à son médecin de prévention : «Elle m'a dit qu'elle appuyait mon dossier auprès

de l'Agence régionale de santé car elle comprend tout à fait le besoin pour moi de limiter les risques, surtout avec des enfants qui peuvent être porteurs sains et à qui il est difficile d'expliquer les gestes barrières.» Elle devrait avoir droit à un aménagement de poste limitant les risques ou à une autorisation spéciale d'absence. «Je culpabilise par rapport aux élèves, j'ai l'impression de les planter.»

Pour les autres personnes qu'on estime en assez bonne santé, il ne reste plus qu'à trouver quelques stratagèmes. «Je vais essayer de garder un peu plus de distance vis-à-vis des élèves. S'ils nous appellent, on ne va pas refuser de venir et les traiter comme des pestiférés, c'est une intention de principe mais dans la pratique je ne pense pas que ça soit réalisable», souligne Marie. Si la fermeture de l'ensemble des établissements semble compliquée, Frédérique Rolet plaide pour «une sensibilisation systématique des élèves par des personnels de santé. Et s'il y a un cas dans un établissement, il faut envisager la fermeture».

(1) Le prénom a été changé.